

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 229

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Lecoq, M. Maillot, M. Maurel, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Sansu, M. Tjibaou et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

**ARTICLE 13**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Supprimer

l'alinéa

3.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auteurs de cet amendement contestent l'orientation portée par l'article 13 qui favorise, pour l'ACOSS, le recours à des emprunts « sur des marchés plus profonds et plus diversifiés ».